

AUDEVAL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 €
Siège social : 1075 Boulevard François Xavier Fafeur - 11000 CARCASSONNE
820 445 765 - R.C.S. CARCASSONNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 24 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2025

Sur la base de ces éléments, les décisions suivantes sont adoptées :

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associée unique, constatant que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un résultat net comptable de (3 341 770,19) € décide d'affecter le résultat en totalité au compte « report à nouveau », le solde du « report à nouveau » passant ainsi de (6 542 792,08) € à (9 884 562,27) €.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que la Société n'a pas procédé à des distributions de dividendes sur les trois derniers exercices clos.

CINQUIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

L'associée unique donne pouvoir, à la société « LEXTENSO », La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), à l'effet d'effectuer pour moi et en mon nom, concernant l'entreprise visée ci-dessus, tous dépôts et inscriptions aux registres, signer tous déclarations, requêtes et documents, effectuer toutes démarches, produire toutes pièces justificatives, élire domicile et en général, faire tout ce qui est nécessaire, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

Extrait certifié conforme

Le Président, Laurent BURTSCHHELL

Signé par :

8D90677839CC420...



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

AUDEVAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

AUDEVAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Carcassonne 820 445 765

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société AUDEVAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDEVAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « III – Changements de méthode » et « IV – Principes, règles et méthodes comptables, 2. Evolution des principes et méthodes comptables sur l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons

procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 16/6/2026

DocuSigned by:

5FB166464FE34D2...

Paul Maisonneuve

Associé

Bilan actif :

BILAN-ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissement et Dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	6 893 685	3 359 154	3 534 531	3 971 912
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 631 127	4 637 522	3 993 604	4 585 327
Autres immobilisations corporelles	1 124 211	977 039	147 172	244 522
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	875 793	590 585	285 208	240 356
Immobilisations financières (1) :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif Immobilisé (III)	17 524 815	9 564 300	7 960 515	9 042 117
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	630 751		630 751	600 276
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	5 625		5 625	
Avances et acomptes versés sur commandes				5 719
Créances (2) :				
Créances clients et comptes rattachés	5 955 972		5 955 972	4 924 674
Autres créances	4 215 191		4 215 191	3 311 218
Charges constatées d'avance	1 614 339		1 614 339	1 653 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités				
Total de l'actif Circulant (IV)	12 421 877	0	12 421 877	10 495 469
Frais d'émission des emprunt (V)				
Prime de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	29 946 693	9 564 300	20 382 393	19 537 586
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Certifié conforme

Signé par :

8D90677839CC420...

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Capital Dont versé : 50 000	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	457 805	457 805
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-6 542 792	-4 198 165
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 341 770	-2 344 628
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	369 655	488 222
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	-9 002 102	-5 541 764
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	16 282	68 220
Provisions pour charges	46 800	52 919
TOTAL DES PROVISIONS (III)	63 082	121 139
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 677	150 716
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 775 906	6 907 654
Dettes fiscales et sociales	1 709 225	1 402 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 129	112 510
Autres dettes	18 682 476	16 373 035
Produits constatés d'avance		12 159
TOTAL DETTES (IV) (1)	29 321 413	24 958 212
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	20 382 393	19 537 586
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Certifié conforme

Signé par :



8D90677839CC420...

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATIONS :		
Ventes de marchandises	1 384 182	1 532 077
Production vendue	25 893 320	24 973 255
Montant net du chiffre d'affaires	27 277 502	26 505 332
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions	3 224	6 500
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	66 358	100 431
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 632	
Autres produits	35 885	6
Total des produits d'exploitation (I)	27 397 600	26 612 269
CHARGES D'EXPLOITATIONS :		
Achats de marchandises	1 344 410	1 029 429
Variation de stocks	5 632	-3 605
Achats de matières premières et autres approvisionnements	25 583	24 743
Variation de stocks	-41 732	-196 455
Autres achats et charges externes (1)	22 287 251	21 042 984
Impôts, taxes et versements assimilés	378 351	350 405
Salaires	3 266 541	2 851 295
Charges sociales	1 326 542	1 196 301
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 265 831	1 290 490
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	7 305	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	7 939	2 253
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	163	
Autres charges	857 814	488 995
Total des charges d'exploitation (II)	30 731 631	28 076 834
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Certifié conforme

Signé par : 

8D90677839CC420...

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 334 031	-1 464 565
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	0	0
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	351	416
Intérêts et charges assimilées (3)	435 728	650 719
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	436 079	651 135
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-436 079	-651 135
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-3 770 110	-2 115 700
Produits exceptionnels (VII)	126 946	239 899
Charges exceptionnelles (VIII)	8 378	668 563
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	118 568	-428 664
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-309 772	-199 737
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	27 524 546	26 852 168
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	30 866 316	29 196 795
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 341 770	-2 344 628
(2) Dont produits concernant des entités liées.		
(3) Dont intérêts concernant des entités liées.	435 728	650 719

Certifié conforme

Signé par : 

8D90677839CC420...

ANNEXE

I - Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait marquant n'a été constaté au cours de l'exercice.

II - Événements post-clôture

Nous vous précisons qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes ou la situation de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'établissement de ce rapport.

III – Changements de méthode

En application du nouveau règlement ANC 2022.06 relatif à la modernisation des états financiers entré en vigueur au 01/01/2025, notre société indique page suivante les conséquences sur la présentation des comptes des principaux changements de méthode de présentation induits par la réforme.

III - Principes, règles et méthodes comptables

1 - Note préliminaire

Les comptes sont établis et présentés en euros. Les comptes ont été établis en application des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable en vigueur à la date d'arrêt des comptes de notre société.

Ces comptes annuels sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

2 - Evolutions des principes et méthodes comptables sur l'exercice

En application du nouveau règlement ANC 2022.06 relatif à la modernisation des états financiers entré en vigueur au 01/01/2025, les méthodes de présentation des comptes annuels ont été modifiées de manière prospective pour les postes listés ci-après :

		Changements de méthode	
Postes concernés	Montants 2025 (K€)	Présentation retenue en 2025	Présentation selon méthode 2024
Prix de cession des biens cédés	15	Autres produits de gestion courante	Produits exceptionnels
Remboursements d'assurances	1	Autres produits de gestion courante	Transferts de charges
Dotations dépréciations	-7	Dotations aux amort, dépré et provisions	Dotations aux amort, dépré et provisions
Dotations amortissements	-933	Dotations aux amort, dépré et provisions	Dotations aux amort, dépré et provisions
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
Pénalités & Amendes	-384	Autres charges de gestion courantes	Charges exceptionnelles
Transferts de charges de personnel	10	Charges de personnel	Transferts de charges
Transferts de charges achats et stocks	47	Achats et stocks	Transferts de charges

3 - Immobilisations incorporelles

Eléments constitutif du fond commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
néant			
TOTAL	0	0	0

4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais financiers encourus par notre société pour les travaux de construction en cours sont immobilisés avec le coût de la construction. Leur incorporation est détaillée chapitre 5 paragraphe 2.

5 - Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des immobilisations financières (Droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'acte, ...) sont constatés dans le coût d'entrée de l'actif.

6 - Amortissement des immobilisations

Sauf mention contraire, les dotations aux amortissements sont comptabilisées au sein des charges d'exploitation.

Les travaux concessifs ou en lien avec des marchés publics et financés par notre société font l'objet d'un amortissement sur la durée résiduelle du contrat auxquels ils sont rattachés.

Chacune des alvéoles immobilisées par notre société sur les sites d'enfouissement est amortie sur la base d'une unité d'œuvre qui lui est propre et qui représente le taux d'enfouissement relevé en fin d'exercice.

7 - Dépréciation des immobilisations

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciations quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

8 - Dépréciation des terrains des Installations de stockage de déchets (ISD)

Les terrains des ISDND sont dépréciés au prorata de la consommation du vide de fouille inscrit dans les arrêtés préfectoraux.

9 - Titres de participation

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à la valeur d'utilité, appréciée notamment par rapport à la valeur intrinsèque, ou à la valeur de rendement. Dans le cas où notre société déciderait d'effectuer une cession de titres, et que la valeur comptable de ces derniers soit supérieure à la valeur de marché, une dépréciation complémentaire serait passée afin de s'aligner à la valeur des titres.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime que son engagement est supérieur aux actifs détenus ou s'il existe un risque sur certaines participations qui ne se matérialisera pas nécessairement par une perte d'actif.

10 - Stocks et en-cours

Ils sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenues. L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Dépréciation

Si la valeur actuelle des stocks est inférieure à leur coût d'entrée (vétusté, baisse des cours, etc...), alors les stocks sont évalués pour leur valeur actuelle au moyen d'une provision pour dépréciation.

11 - Créances

Les créances d'exploitation sont inscrites pour leur valeur nominale de remboursement (coût historique).

L'estimation des règles de dépréciation des créances clients a conduit à définir désormais 7 tranches de dépréciation basées sur l'analyse des historiques d'encaissement ; à ces tranches sont associés des taux de dépréciations allant de 1% à 100%.

Les créances pour lesquelles des procédures contentieuses sont en cours, font l'objet de façon systématique comme par le passé, de dépréciations spécifiques.

12 - Provisions

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

a) Provision pour coûts de traitement ou d'élimination des déchets

Le traitement ou l'élimination des déchets pouvant être réalisés sur l'exercice comptable suivant, la future charge qu'il représente est constatée lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires à la réception des déchets.

Le montant s'élève à 0 k€ à la fin de l'exercice.

b) Provision pour réaménagement et suivi long terme des installations de stockage de déchet

En application de l'avis du CNC n°2000 – 01, une provision pour remise en état et suivi long terme des installations de stockage de déchets est comptabilisée au fur et à mesure des dégradations occasionnées par l'exploitation du site conformément aux obligations légales.

Les provisions pour réaménagement concernent les coûts nécessaires à la constitution de la couverture servant à la protection contre les infiltrations d'eau et à l'intégration du site réaménagé dans l'environnement. Elles sont calculées site par site, en fonction du coût de couverture retenu, au prorata de l'utilisation de chaque site et sous déduction des travaux déjà effectués.

Les provisions pour suivi long terme sont constituées par les coûts de reprise de la couverture, d'entretien et de contrôle des réseaux d'eaux souterraines et superficielles, de collecte et traitement des lixiviats et du biogaz pendant 30 ans pour les sites fermés avant le 1er juillet 2016 ou 25 ans pour les sites ouverts après le 1er juillet 2016. Elles sont calculées site par site et sont constituées pendant la période d'exploitation du site. Elles font l'objet d'une actualisation financière correspondant à l'évaluation à la date de clôture, de la valeur actuelle des décaissements qui devront être engagés pendant la période de surveillance suivant la fermeture, conformément aux obligations mentionnées dans les arrêtés préfectoraux de fermeture des sites. Depuis l'exercice 2022, l'exploitation de ces sites a fait l'objet d'analyses spécifiques conduisant à retraiter le biogaz et à réestimer plus finement les coûts

La variation nette de ce suivi long terme, comptabilisée sur l'exercice ressort à 0 K€

Le total de provision en fin d'exercice s'établit à 0 k€.

c) Provisions pour Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R.)

Parmi nos obligations contractuelles, figure l'obligation de renouveler les installations afin de maintenir en état normal de fonctionnement les outils de production qui nous sont confiés par les collectivités locales dans le cadre de contrats d'exploitation ou de délégation de service public.

La base de calcul de ces provisions correspond au coût de remplacement des installations. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin de contrat, la dotation est calculée, matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien. Les dépenses effectuées à ce titre donnent lieu à des reprises de la provision dotée à cet effet.

Le montant s'élève à 0 k€ à la fin de l'exercice.

d) Provisions pour litiges fiscaux

Les conséquences financières à la suite des litiges fiscaux sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés ou acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressource probable pouvant être déterminée de manière fiable.

Le montant s'élève à 0 k€ à la fin de l'exercice

e) Provision pour médailles du travail

Les médailles du travail récompensent l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée. Conformément à l'avis du CNC n°2004-05 du 25 mars 2004, une provision relative aux gratifications versées à l'occasion de la remise des médailles du travail est enregistrée dans les comptes.

Le montant s'élève à 13.7 k€ à la fin de l'exercice.

f) Provision pour traitement des terres polluées

Une partie de l'activité de certaines entreprises du groupe consiste en la réception et la valorisation de terres polluées. Le traitement de valorisation se fait dans des bio centres (traitement physico-biologique).

Le traitement pouvant s'étaler sur plusieurs mois, la future charge qu'il représente est constatée à la réception des terres lors de la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Une étude a déterminé un ratio standard de charges à la tonne de terres polluées à traiter qui est appliqué et repris progressivement en fonction des étapes de traitement exécutées. Si les terres polluées présentent des caractéristiques exceptionnelles, des provisions complémentaires particulières sont passées pour couvrir les charges engendrées (évacuations externes, application de TGAP, . . .).

Le montant s'élève à 0 k€ à la fin de l'exercice.

g) Provision pour démantèlement

Le coût d'une immobilisation corporelle inclut le coût de son démantèlement lorsque l'entreprise encourt de telles obligations. En conséquence, un composant, d'un montant égal au coût prévisionnel actualisé des travaux de démantèlement, est inscrit à l'actif pour chacun des sites industriels de la société et amorti sur la durée théorique d'exploitation. Dans le même temps une provision d'un même montant est créée au passif. Compte tenu des obligations afférentes aux installations classées définies par le code de l'environnement en ses articles L511 et suivant, la société a comptabilisé des actifs de démantèlement et les provisions correspondantes pour chacun de ses sites de traitement.

Ces montants ont été estimés sur la base du retour d'expérience de démantèlement déjà réalisés et/ou de devis. Les opérations de démantèlement génèrent une augmentation de la valeur vénale du terrain dont il est tenu compte dans le calcul.

Le composant démantèlement enregistré dans le poste constructions d'un montant de 0 k€ est amorti sur la durée de vie du site, une charge de désactualisation de la provision est constatée chaque année en charge financière.

L'amortissement cumulé à la fin de l'exercice s'établit à 0 k€.

Les arrêtés préfectoraux ne précisant pas de date de fin d'exploitation, la durée de vie résiduelle des installations existantes au 1er janvier 2005 a été fixée à 20 ans, ces sites de création ancienne ont fait l'objet de nombreux travaux d'amélioration successifs et il n'est pas possible de déterminer une date effective de démarrage. S'agissant de la durée de vie des installations nouvelles, celle-ci est fixée à 30 ans pour tenir compte des spécificités de l'activité de traitement des déchets dangereux.

Ces provisions, certaines dans leur principe, mais dont la date précise de démantèlement n'est fixée ni par les autorités ni arrêtée par la société, ne sont pas déduites du résultat fiscal.

Les taux retenus pour le calcul de l'actualisation des actifs et provisions pour démantèlement sont ceux généralement appliqués au sein du groupe Suez Environnement, à savoir :

- Taux d'actualisation : 5%
- Taux d'inflation : 2.08%

13 - Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

La société constitue une provision au titre des amortissements dérogatoires. Cette provision représente le montant des amortissements déduits du résultat en application de la réglementation fiscale par anticipation par rapport au plan d’amortissement comptable des immobilisations.

Le montant s'élève à 370 k€ à la fin de l'exercice.

IV - Information sur la société consolidante

Au 31/12/2025, notre société est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans les comptes de la société SUEZ SA

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	SUEZ SA
	Siege : 4 place de la Pyramide 92800 PUTEAUX (1)
	Siren : 901 644 989
	Adresse de production des comptes : id
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	SUEZ SA
	Siege : 4 place de la Pyramide 92800 PUTEAUX (1)
	Siren : 901 644 989
	Adresse de production des comptes : id

(1) Adresse à laquelle les comptes consolidés du Groupe sont également consultables

V - Notes sur le bilan

1 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Ventilation des augmentations de l'exercice (€)				
			Entrées			Virements	
			Acquisitions	creations	apports	de poste à poste	provenant de l'actif circulant
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	6 571 618	5 751				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	316 316					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 509 797	219 903				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						
	Matériel de transport	1 233 097	31 677				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	27 010					
	autres						
Immobilisations corporelles en cours		830 941	-65 632				
Avances et acomptes							
TOTAL (III)		17 488 779	191 698				
Participations							

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (IV)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		17 488 779	191 698	0	0	0	0
Cadre B		Ventilation des diminutions de l'exercice (€)				Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virements		Sorties			Valeur d'origine
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions/apports suite à fusion &TUP		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui					6 577 369	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					316 316	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		98 573				8 631 127	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						
	Matériel de transport	11 911		155 662		1 097 201	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					27 010	
	autres						
Immobilisations corporelles en cours		-110 484				875 793	
Avances et acomptes							
TOTAL (III)		0	0	155 662	0	0	17 524 815
Participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (IV)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	155 662	0	0	17 524 815

2 – Cout des emprunts incorporés au coût des immobilisations incorporelles et corporelles

Rubrique	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Néant
Immobilisations corporelles	Néant

3 – Amortissements et dépréciations

Les immobilisations sont amorties selon leurs durées réelles d'utilisation conformément à l'avis 2005-D du CNC, ces données sont les suivantes

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				Ventilation des dotations de l'exercice (€)				Ventilation des reprises de l'exercice (€)			
Immobilisations amortissables	Fourchette durée amortissement	Mode amortissement	Début d'exercice	Complements liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire yc apports/fusions &tup	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés yc sorties /fusions et tup	Eléments mis hors service	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	5 ans	Linéaire									
Fonds commercial	Non amorti	Non amorti									
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 ans	Linéaire									
TOTAL I											
Terrains	Non amorti	Non amorti									
Constructions	Sur sol propre	linéaire et UO									
	Sur sol d'autrui	linéaire et UO	2 804 978		388 225						3 193 203
	Installations générales, agencements	linéaire et UO	111 044		47 602						158 646
Installations techniques, matériels et outillages	3-17	linéaire et UO	3 924 470		713 052						4 637 522
Autres Immos. Corporelles	Installations générales, agencements divers	Linéaire									
	Matériel de transport	Linéaire	989 647		116 492						950 640
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	Linéaire	25 939		460						26 399
	Autres	Linéaire									
TOTAL II				7 856 078	1 265 831						8 966 410
TOTAL GENERAL (I + II)				7 856 078	1 265 831						8 966 410

Situation et mouvements des dépréciations de l'exercice (€)				
dépréciations par nature	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Dépréciations sur immos incorporelles				
Dépréciations sur immos corporelles	590 585	7 305		597 890
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur Participations				
Dépréciations sur autres immos financières				
Dépréciations sur stocks				
Dépréciations sur comptes clients	11		11	
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL	590 596	7 305	11	597 890

4 – Provisions pour risques et charges

Nature des provisions en euros		Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions pour risques	Provisions pour risques	68 220	5 675	57 613	16 282
Provisions pour charges	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et oblig; similaires	52 919	-37 869	1 335	13 715
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien				
	Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
	Autres provisions pour charges		40 484	7 399	33 085
	TOTAL	121 139	8 290	66 347	63 082

5 - Créances et dettes

Etat des créances en euros		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances		5 955 972	5 955 972	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		21 678	21 678	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 837	6 837	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 079 497	2 079 497	
	Autres impôts	36 516	36 516	
	Etat - divers	43 293	43 293	
Groupes et associés		257 885	257 885	
Débiteurs divers		1 769 484	1 769 484	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		10 171 162	10 171 162	
Charges constatées d'avance		1 614 339	1 614 339	
TOTAL DES CREANCES		11 785 501	11 785 501	

Etat des dettes en euros		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		8 775 906	8 775 906		
Personnel et comptes rattachés		535 538	535 538		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		517 560	517 560		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	611 074	611 074		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	45 052	45 052		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		135 129	135 129		
Groupes et associés		18 679 333	18 679 333		
Autres dettes		3 143	3 143		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		29 302 737	29 302 737		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

6 – Précisions sur les stocks et en-cours

Stocks et en-cours

Postes	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	630 751	600 276
Encours de production de biens et de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises	5 625	0
Total	636 376	600 276

Dépréciations des stocks et en-cours

Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements			
Encours de production de biens et de services	NEANT		
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total			

Les couts des stocks n’incluent jamais les coûts liés aux emprunts.

7 - Charges à payer

Charges à payer	Montant TTC en euros
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	6 496 200
DETTES SOCIALES ET DIVERSES A PAYER	741 212
TOTAL	7 237 412

8 - Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant TTC en euros
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR, divers	2 508 234
Redevances	1 379 640
TOTAL	3 887 874

9 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant en euros
Charges d'exploitation constatées d'avance	1 614 339
Charges financières constatées d'avance	
TOTAL	1 614 339

10 - Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant en euros
Produits d'exploitation constatées d'avance Produits financiers constatées d'avance	
TOTAL	0

11 - Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :	1	Nombre de parts correspondantes :	50 000
Nombre d'associés personnes physiques :		Nombre de parts correspondantes :	

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
SUEZ RV MEDITERRANEE	712620715	100	50 000		rue Antoine Becquerel	11100	Narbonne
		100	50 000				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

12 - Liste des filiales et des participations

20

B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (3)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

- (1) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (2) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (3) Dans la monnaie locale d'opération.

VI - Notes sur le compte de résultat

1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en €	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 384 182	1 532 077	-10%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	25 893 320	24 973 255	4%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	27 277 502	26 505 332	3%
Chiffres d'affaires nets-Export			0%
Chiffres d'affaires nets	27 277 502	26 505 332	3%

2 - Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles en €	Produits exceptionnels en €
Charges et produits sur opérations de gestion	8 378	126 946
Charges et produits sur opérations en capital		
TOTAL	8 378	126 946

3 - Quote-part des opérations faites en commun

Néant

4 - Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
	NEANT		

5 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices & crédits d'impôts

Le taux d'IS appliqué aux exercices clos en 2022 est de 25,00%

Une contribution sociale de 3,3% s'ajoute sur la partie de l'impôt supérieure à 763 000€ pour les sociétés réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 7 630 000 €.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices en €	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	-3 770 110	0,00%	0
Résultat exceptionnel (y compris participation)	118 568	0,00%	0
Résultat comptable (avant IS)	-3 651 542	0,00%	-309 772

Le taux mentionné dans le tableau ci-dessus constitue le taux moyen d'IS appliqué à notre société compte tenu des réintégrations, déductions et imputations des déficits sur le résultat comptable. Le taux de l'IS est bien de 25% mais il s'applique au résultat fiscal.

La création du nouveau groupe SUEZ à compter du 01/02/22 a donné lieu à la conclusion d'une nouvelle convention d'intégration fiscale entre SUEZ et notre société dès le 01/01/2023. Conformément au principe de neutralité, la convention signée prévoit l'obligation pour SUEZ HOLDING de restituer chaque année, aux membres de l'intégration, les économies d'impôt résultant de l'utilisation de ces déficits. Lorsqu'elles sont concernées, les sociétés intégrées constatent désormais dès la clôture de l'exercice un produit correspondant à leur contribution au montant de l'économie effective d'impôt réalisée par le groupe d'intégration fiscale du fait de l'imputation des déficits et moins-values dégagés. Le déficit ou la moins-value d'impôt ayant fait l'objet d'une indemnisation n'est plus reporté en avant.

Le cumul des déficits restant reportables à la clôture de l'exercice s'élève à 9 486 k€ dont 3 654 K€ au titre de l'exercice.

6 - Crédits d'impôt

Néant	Montant en €
Crédit d'impôt recherche	Néant
Autres crédits d'impôts (à préciser)	Néant
TOTAL	

VII - Autres Informations

1 - Informations spécifiques pour les sociétés anonymes

désignation du tiers	nature de la relation avec le tiers	Montant des transactions avec me tiers au cours de l'exercice (€)	autres informations

Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires, les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

2.1 - Tableau récapitulatif des engagements hors bilan

Catégorie d'engagement (K€)	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler) €				
Engagements de crédit-bail	0	0	0	0
Engagements à caractère social	451	0		451
Engagements contractuels d'achats d'immobilisations corporelles	83	0		83
		0		
		0		
		0		
		0		
I. Total engagements donnés (A+B+C)	534	0	0	534
Engagements reçus (à détailler)				
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
		0		
II. Total engagements reçus	0	0	0	0

Dont dettes garanties par des suretés réelles

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti (€)
Néant		

2.2 - Détail des engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle :					
· A 1 an au plus					0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0
Total	0	0	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

2.3 - Détail des engagements à caractère social

Les variations des montants des engagements de la société sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/25	31/12/24
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	446,897	378,281
Coût des services rendus	36,04	27,33
Intérêt sur la dette actuarielle	14,748	15,191
Modifications de régime		
Acquis/Cession hors business combination		
Réductions	-15,5	
PGA - hypothèses financières	-21,338	24,192
PGA - hypothèses démographiques	4,198	20,21
Prestations payées	-14,485	-18,307
Autres		
Valeur actualisée de l'obligation à la clôture	450,56	446,897

Les indemnités de fin de carrière sont allouées aux salariés en fonction de leurs salaires et de leur ancienneté conformément à la convention collective.

Les hypothèses de calcul retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Taux d'actualisation moyen : 3,70%

Dont inflation : 2,00 %

Mortalité : INSEE TGH-TGF 2005

3 - Ventilation de l'effectif salarié moyen par catégorie :

	Effectif moyen salarié
Effectif	N
Ingénieurs et Cadres	3
Agents de maîtrise	4
Employés et techniciens	4
Ouvriers	80
Autres	
TOTAL	91